La Grosse Grange à Ozan : un ensemble patrimonial à sauver

Projet de sauvegarde présenté par Patrimoine des Pays de l'Ain

Union des associations pour la culture et la sauvegarde du patrimoine des pays de l'Ain
34, rue Général Delestraint / 01000 Bourg-en-Bresse / tél-fax : 0474320731 –
patrimoinedespaysdelain@wanadoo.fr / www.patrimoinedespaysdelain.fr

La Grosse Grange à Ozan :
un ensemble patrimonial à sauver et à animer

1 - Patrimoine des Pays de l'Ain : Une fédération départementale d'associations du patrimoine

L'Union départementale Patrimoine des Pays de l'Ain, reconnue d'utilité publique depuis le 29 mai 2008, regroupe 122 associations à vocation culturelle et patrimoniale. Elle a pour but d'apporter son concours à toute association poursuivant un but de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine.

Patrimoine des Pays de l'Ain est aussi l'interlocuteur privilégié des organismes départementaux tels que la Conservation Départementale des Musées des Pays de l'Ain, la Direction du Patrimoine, le CAUE, les Archives Départementales…

Partant du principe qu'une forte mobilisation permet de sauver des édifices remarquables particulièrement menacés, l'Union conduit des chantiers de restauration sur ses fonds propres : Maison forte du Chanay à Dommartin (1989-1992), Manoir de la Charme à Montrevel-en-Bresse (1993-1998), Ferme du Tremblay à Saint-Trivier-de-Courtes (2000-2005). La Grosse Grange d'Ozan est le nouveau site à restaurer en 2011.

Patrimoine des Pays de l'Ain organise des salons et assises du patrimoine, des expositions itinérantes sur le thème des pigeonniers, des moulins ou bien encore des décors peints.

L'Union coordonne depuis plus de quarante ans la réalisation des pré-inventaires de chaque canton dont la collection départementale se termine. Elle édite depuis 2005 une collection de guides thématiques sur le département de l'Ain : décors peints, explorateurs et aventuriers, protohistoire, pigeonniers, objets d'art ou bien encore gallo-romain.

Consciente du fait que la sensibilisation au patrimoine doit intervenir tôt dans le cursus scolaire, les animations en milieu scolaire sont aussi une des missions de Patrimoine des Pays de l'Ain.

La formation des adhérents est une des priorités de l'Union d'où l'organisation chaque année d'un cycle de quatre journées de formation guidage « Accueillir le visiteur ».

Patrimoine des Pays de l'Ain propose tous les ans un programme départemental de visites guidées intitulé « les Patrimoniales » pour découvrir les richesses architecturales, culturelles et naturelles du département de l'Ain.

2 - Patrimoine des Pays de l'Ain : Une expérience en matière de sauvegarde du patrimoine

Dès la fin des années 60, l'Union, au travers de ses membres, incite à la restauration du patrimoine monumental, religieux ou vernaculaire. Une nouvelle étape intervient dès 1982 lorsque l'Union envisage de restaurer à son compte un édifice. Elle va entreprendre plusieurs restaurations d'édifices appartenant à des collectivités : four de Conand en juin 1985, église de Napt en 1987, église romane de Valeins en 1987 et 1989. Elles sont réalisées grâce à un partenariat original avec l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, qui met à disposition des jeunes en stages d'insertion ainsi que l'encadrement qualifié. Sauvegarde d'un édifice et œuvre sociale par l'emploi de jeunes en difficulté constituent un double objectif.

Restauration du four de Conand

Restauration de l'église de Valeins

Depuis 1989, Patrimoine des Pays de l'Ain fait l'acquisition d'édifices sur ses fonds propres. Dans ce cas, une fois les restaurations menées à leur terme, l'immeuble est cédé et les fonds investis dans une nouvelle opération de sauvetage. Ce fonds de roulement est destiné à intervenir sur d'autres édifices menacés du département.

Trois chantiers se sont succédé en 15 ans :
- Manoir du Chanay à Dommartin en 1989 ;

Maison forte du Chanay à Dommartin

- Maison noble à pans de bois de la Charme à Montrevel-en-Bresse en 1992 ;
- Ferme du Tremblay à Saint-Trivier-de-Courtes en 2000.

Façade est du bâtiment d'habitation après restauration

Pour ce dernier chantier, les acquéreurs ont fait de ce lieu un espace ouvert au public : salles de réception dans ces deux bâtiments de ferme longs de 45 mètres chacun. Ce projet va dans le sens de l'Union qui avait missionné un architecte en 2002, lui demandant de réfléchir à la reconversion de la ferme en lieu de réception et d'hébergement.

Pour tous ces chantiers, le dossier de restauration est suivi et instruit par l'Architecte des Bâtiments de France, afin de garantir une qualité d'exécution dans le respect du style et des techniques architecturales propres au bâtiment.

3 - Sauver un patrimoine en péril : la Grosse Grange à Ozan

Histoire d'une acquisition

La propriété est située à la sortie nord de la commune en bordure de la RD 933 menant à Pont-de-Vaux. La propriété comprend six bâtiments (habitation, deux écuries, grange, four, porcherie) sur un tènement de plus de 4 500 m².

Façade de la Grosse Grange coté RD933

La disposition du bâti en carré est typique des fermes du Val de Saône. La particularité du site vient de la grange en pans de bois, laquelle a donné son nom (La Grosse Grange) à cette partie du territoire d'Ozan. La Grosse Grange est l'un des bâtiments en pans de bois les plus imposants de la Bresse.

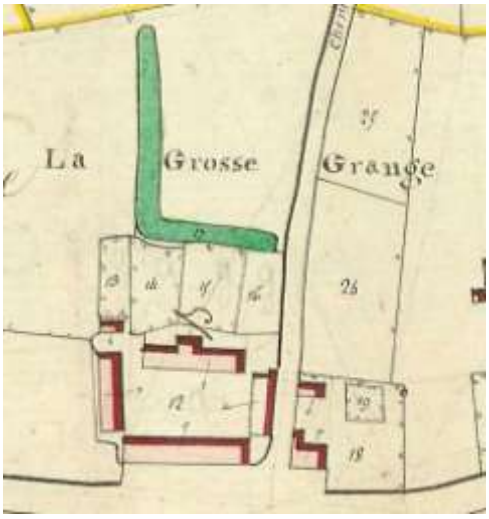

Cadastre napoléonien (1809) présentant la ferme avec ses quatre bâtiments

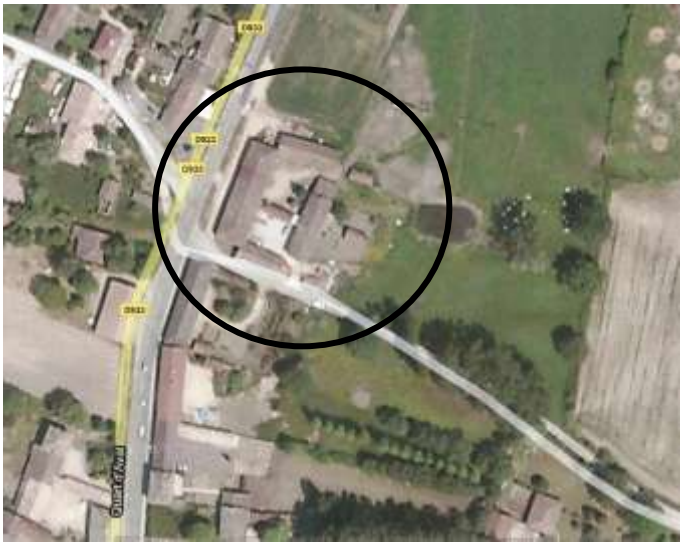

Vue aérienne du site

Vue de la cour intérieure et sur la grosse grange

Vue générale des bâtiments côté ouest en 2011

Les 11 propriétaires, en indivis, ont décidé de vendre l'ensemble des bâtiments à PPA, de crainte de voir ce site acheté par un promoteur dont le seul objectif serait de le raser. En effet, ce site est idéalement placé dans le centre du village. Les propriétaires sont surtout très sensibles à l'action de sauvegarde du patrimoine menée par PPA. Leur souhait est de voir cet ensemble agricole devenir un lieu accessible à tous les habitants d'Ozan et des environs.

Disposition des bâtiments

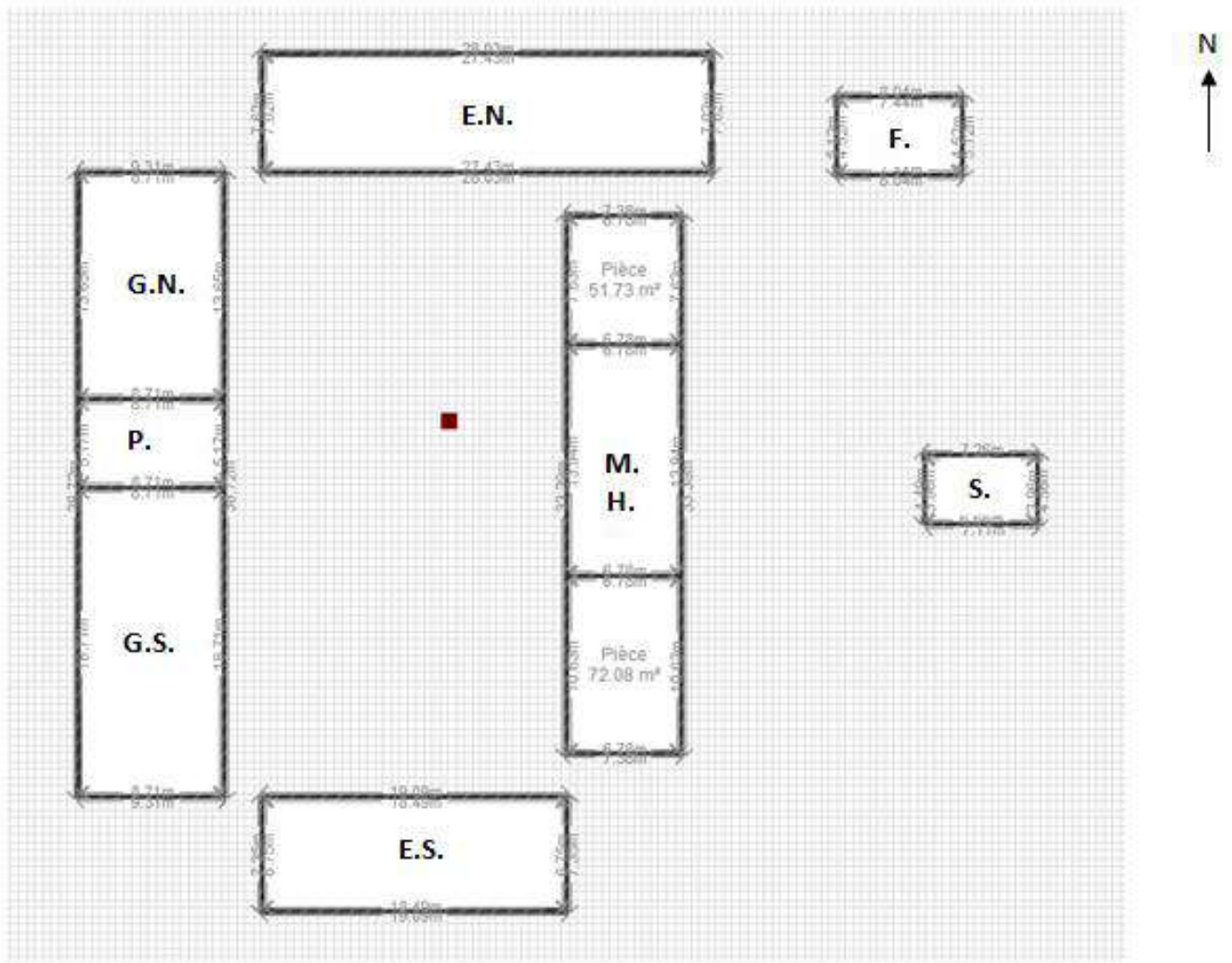

E.S. : Etable sud
E.N. : Etable nord
G.S. : Grange sud
P. : Passoir
G.N. : Grange nord
M.H. : Maison d'habitation
S. : Soue à cochons
F. : Four

Une ancienne grange seigneuriale ?

Depuis la Grosse Grange, il est possible d'accéder directement par une route, ancien chemin, au Port Celet situé à l'embouchure du bief de la Jutane. Le long de cet axe semblait exister une voie romaine partant de ce port en direction de la Bresse. De nombreuses découvertes (poteries, tuiles, ossements, médailles, tête en bronze) attestent de la présence gallo-romaine aux abords du Port Celet. D'après Arcelin, cette voie romaine tend d'Autun à Ambérieu.

Dès les Xème et XIème siècles, le nom d'Ozan apparaît dans les Chartes de Cluny. Ces terres étaient en grande partie détenues par la maison de Bâgé, l'abbaye de Cluny et les églises Saint-Pierre et Saint-Vincent de Mâcon.

Cette appellation de « Grosse Grange » est visible sur le cadastre napoléonien avec l'ensemble des bâtiments aujourd'hui en place. La grange est à l'origine un bâtiment servant à abriter les gerbes, puis au Moyen-âge, elle désigne une exploitation agricole. L'adjectif « grosse » marque l'importance d'un tel bâtiment agricole.

Au Moyen-âge, le territoire est maillé de lieux d'exploitation dépendant de seigneuries laïques ou ecclésiastiques. Cette grange semble être idéalement placée au niveau d'un axe de passage Nord-sud et Est-Ouest, à environ 2 km du Port Celet. Cette grange, située de surcroit en zone non inondable, peut ainsi être une base arrière, lieu de stockage, avant son transport par voie terrestre ou fluviale. Deux moulins basés sur le bief de la Jutane sont installés à proximité de la Grosse Grange.

Portail d'entrée de la grange

Intérieur de la grange

L'une des plus anciennes granges en pans de bois en Bresse… ou en France ?

Contrairement à une majorité d'édifices en pans de bois ayant connu plusieurs campagnes de construction, ce bâtiment présente une grande homogénéité dans son architecture.

La partie sud de la grange est la plus saine. Les pièces de bois utilisées pour sa conception sont d'une section assez peu commune, ce qui a permis sa persistance dans le temps. La toiture a été suivie régulièrement, les murs sont en assez bon état. Seule une reprise des panons entre les pans de bois est nécessaire.

La partie nord du bâtiment de grange est en très mauvais état. Certaines fermes demandent à être complètement changées. Les murs sont également en mauvais état et leur reprise demande un travail important d'étaiement pour restaurer l'ensemble des murs depuis le soubassement jusqu'à la base de la toiture sans entrainer de préjudices sur le bâti. Sans un étaiement complet de cette partie réalisé il y a plusieurs décennies, l'édifice aurait aujourd'hui disparu.

Une étude dendrochronologique menée courant octobre 2012 a montré que cette grange a connu deux phases importantes de construction. La partie sud, la plus homogène et la mieux conservée, a été édifiée en 1375-1376. La partie nord a été construite ou reconstruite au XVIème siècle avec des travaux de restauration menés aux XVIIIème et XIXème siècles. Malgré ces deux phases, la grange a une homogénéité de construction du XIVème siècle indéniable ce qui en fait un élément agricole remarquable du patrimoine départemental.

Intérieur de la grange datée de 1375-76

En l'état actuel des études de dendrochronologie menées dans l'Ain, seule la poutraison de la cheminée sarrasine du moulin Ronfat à Vescours est de la même période (1375). Aucun autre bâtiment agricole construit en pans de bois dans l'Ain n'est antérieur à la fin du XIVème.

Contrairement à Vescours où seule la poutre de la cheminée sarrasine a été datée de 1375, ici, à la Grosse Grange, toute l'ossature des murs côté sud montre cette homogénéité propre à la fin du XIVème siècle. A une échelle nationale, plusieurs granges allant du XIIème au XIVème siècle sont encore en très bon étant de conservation. Là aussi, la dendrochronologie a permis une datation absolue de ces édifices. Mais la totalité d'entre eux offre une architecture en pierre nettement plus résistante que le colombage. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore trouvé de grange en pans de bois dont l'ossature est antérieure au XIVème siècle. Cela montre bien l'importance historique et architecturale de la Grosse Grange à Ozan.

Ce joyau de l'architecture bressane doit conserver une majorité d'éléments anciens et servir de modèles pour la restauration du patrimoine en pans de bois dans l'Ain.

4- Travaux menés depuis 2011

- **2011**

Le bâtiment nord s'est effondré lors de l'été 2011, quelques mois après l'achat du site par l'association.

Etable nord

Bénévoles du chantier Tremplin

Un chantier de bénévoles, piloté par Tremplin, a été organisé et des personnes du canton de Pont-de-Vaux en réinsertion ont participé aux travaux de nettoyage et de déblaiement du site à l'automne 2011.

L'étable et la maison d'habitation ont été mises hors d'eau, pour cela les toitures ont été retirées, et remplacées par des bâches.

Toiture de la maison d'habitation

Une palissade en bois a été installée autour du site pour sécuriser le chantier.

- **2012**

A l'été 2012, les toitures de la soue à cochon et du four ont été restaurées par les bénévoles de l'association.

La soue à cochons avant les travaux

La soue à cochons après les travaux

Le four à pain pendant les travaux

Le four à pain après les travaux

Une étude dendrochronologique et architecturale de la Grosse Grange a été réalisée. Elle a permis de connaître la datation de la Grosse grange, soit 1377 pour la partie la plus ancienne, et les des différentes périodes de remaniements.

► 2013

Aménagement des espaces extérieurs et création d'un parking provisoire

Les espaces extérieurs ont été réaménagés. En novembre les bénévoles ont participés à des travaux de nettoyage et de défrichement.

Nettoyage du site par les bénévoles

La végétation avant le nettoyage du site par les bénévoles

Des étudiants en Master II à l'Université Lumière Lyon II ont réalisé des études de valorisation du site.

Présentation de la Grosse Grange aux étudiants de Master II

► 2014

De mars à juin, l’entreprise Nuguet, de Frans, a restauré la toiture de la maison d’habitation et de la partie sud de la grange.

Toiture de la maison d’habitation pendant les travaux

Toiture de la maison d’habitation après les travaux

Toiture de la partie sud de la grange pendant les travaux

Toiture de la grange après les travaux

En juin et septembre, durant 3 semaines, un chantier de jeunes, encadrés par des animateurs issus de l'EPIDE (Etablissement public d'insertion de la Défense), ont nettoyé l'ensemble du site, remis en état de l’escalier extérieur de la maison d’habitation et rejointoyé la soue à cochons et une partie des soubassements de la Grosse grange.

Le partenariat sera renouvelé en 2015, cette fois-ci pour terminer les travaux sur le soubassement de la grosse grange : nettoyage des joints et reprise des parties qui s’effondrent.

Une des équipes de l'EPIDE en septembre 2014

Voligeage neuf de la grange sud

Grange sud restaurée et grange nord à restaurer en 2015

Grange sud en cours de restauration

5- Travaux prévus en 2015

L'entreprise Nuguet a produit un devis de près de 142 000 euros pour la restauration de la partie nord de la grosse grange. Cette étape de restauration est nécessaire et indispensable pour redonner tout son cachet à l'intégralité du bâtiment de grange.

Au préalable, à l'automne 2014, des travaux de sécurisation et consolidation ont été réalisés pour un montant de 1500 euros sur cette même partie en vue de la sécuriser pour l'hiver.

Vues présentant la partie nord à restaurer durant l'année 2015

6- Projets de réhabilitation du site en lien avec le tourisme

L'engagement associatif mené par Patrimoine des Pays de l'Ain doit se faire **en lien avec la collectivité et les habitants** et permettre à terme l'utilisation de ce site pour le bien de tous. Sur ses anciens chantiers, l'Union a toujours revendu à des particuliers, lesquels ont pris soin du devenir du site. La Communauté de communes a montré son intérêt pour ce site. Tous les aménagements ou travaux seront discutés conjointement entre PPA et la collectivité.

Au terme de l'action de PPA, un équipement pourra voir le jour à Ozan. Mais il importe de créer **une offre en adéquation avec les attentes des habitants** de la commune voire des communes alentours.

Aussi, une mission de 6 mois, pendant le 1er semestre 2014, a été confiée à une étudiante en Master 2 de l'Université Lyon 2 option Patrimoine, Agathe Gourdault-Montagne. Elle a eu la charge de réaliser une **étude de faisabilité** du site, de questionner les structures culturelles, touristiques, sociales, économiques du secteur pour faire une synthèse qui sera remise à la collectivité. Au préalable, de novembre 2013 à janvier 2014, c'est toute une promotion de ce même Master 2 qui avait travaillé sur des pistes de réhabilitation du site, préambule au travail d'Agathe Gourdault-Montagne.

Journée de travail avec les étudiants en Master 2 à l'automne 2013

Deux pistes de travail : salles de réception-hébergement et ateliers d'artisans d'art

Le travail d'Agathe Gourdault-Montagne a porté sur deux axes, tous les deux en lien avec la promotion du tourisme. Voici les conclusions du travail qu'elle a pu mener.

Salles de réception et hébergement :

Le site de la Grosse Grange a un fort potentiel pour devenir un établissement de location de salles de réception avec hébergement du fait notamment de l'absence de concurrence dans un rayon de 25 km. Il est possible de proposer des offres diverses qui peuvent répondre aux demandes des différents clients, qu'ils soient des particuliers ou bien des professionnels. La

création de deux salles de réception de grande taille permet une complémentarité de l'offre. La salle de la grange, louée uniquement l'été, propose un aspect ancien et typique de la Bresse; tandis que la salle de l'étable nord, de type contemporain, peut être chauffée et ainsi louée aussi pendant l'hiver. La capacité d'accueil maximale de ces deux salles est tout à fait raisonnable. En effet, en moyenne, le nombre de convives se situe entre 120 et 130 personnes.

Trois types d'hébergement sont réalisables dans la maison d'habitation. Ceux qui se prêtent le mieux à la configuration du bâtiment sont les chambres d'hôtes et le gîte. Il est possible d'accueillir 15 personnes maximum et d'offrir aux clients un espace de détente de taille convenable. Le gîte de groupe pourra pas recevoir entre 30 et 40 personnes, mais devra respecter les normes relatives aux ERP34. Selon le classement des ERP, il sera de type O, et les règles de sécurité pour ce genre d'activité sont nombreuses et complexes. Cependant, s'il est choisi de créer un gîte de groupe, cela permettra aux personnes assistant aux manifestations de pouvoir dormir sur place, ce qui est un critère notable dans le choix d'un établissement proposant la location de salles.

Il est sans doute préférable de proposer la location de l'hébergement en dehors des réservations de salles, bien que cela ne soit pas obligatoire. En effet, cela offrira un complément de revenu et d'activité. Les locations de salles se programment généralement longtemps à l'avance, entre un an et demi et deux ou trois mois, alors que les réservations pour les hébergements se font quelques semaines en amont, voire quelques heures. Il est ainsi peu probable qu'une activité empiète sur l'autre. En outre, pendant la haute saison, voire seulement pendant les mois de juillet et août, il peut n'être proposé que des locations d'hébergement pendant la semaine, évitant ainsi la perte de clients potentiels pour une location de salles de réception le week-end.

LES SALLES DE RÉCEPTION PRIVÉES DANS UN RAYON DE 35 KM AUTOUR D'OZAN

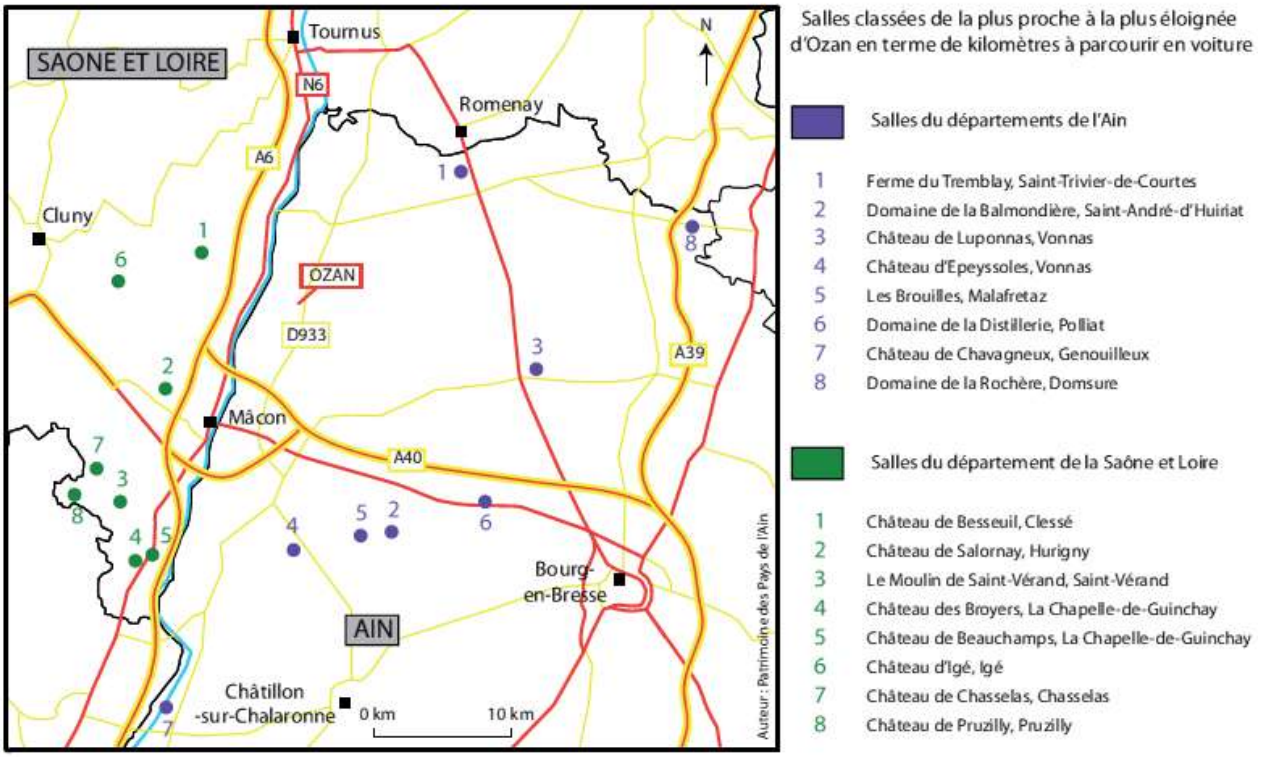

Ateliers d'artisans d'art :

Pôle métiers d'art

Avec ce projet, la collectivité doit être présente pour développer le secteur des métiers d'art sur le territoire et superviser le bon déroulement du projet. Mais elle n'accompagne pas les artisans et ne suit pas l'évolution de l'entreprise. Son implication est plus faible que dans le cas d'une pépinière d'entreprise. Cependant, le village d'Ozan est peu touristique, ce qui est frein à l'installation d'artisans sur place. Mais comme il s'agirait d'un groupement d'artisans, l'isolement de ces professionnels serait plus limité. Avec la mise en place d'une communication intensive et efficace, le site aurait les moyens de se développer.

7 - Communication, animation et souscription autour du chantier

PPA veut faire de ce site une **vitrine pour la restauration du patrimoine** dans le département. Ce site est idéalement placé vis-à-vis du grand public avec la RD933 (près de 8 000 voitures par jour) qui le longe.

Pour tout habitant des environs d'Ozan, **l'élément symbolique** de cette commune est sans conteste sa grosse grange, objet de ce chantier. Nombreux sont ceux à s'y être arrêtés, à l'avoir prise en photos ou à l'avoir peinte.

Une grande campagne de souscription (10 000 bulletins) a été lancée dans tout le département par l'intermédiaire de notre réseau associatif et des différents médias. Cette campagne va se prolonger avec un partenariat **avec la Fondation du Patrimoine en 2015.**

Des manifestations événementielles sont périodiquement organisées : ouverture du site lors des traditionnelles "Journées du Patrimoine" en juin et septembre. Ces ouvertures fort appréciées et fréquentées, permettront à chacun de découvrir ce fleuron départemental, de s'initier aux techniques et savoir-faire traditionnels avec l'entrepreneur en charge du chantier et de mesurer l'avancée des travaux.

Grâce à son réseau de 120 associations de sauvegarde du patrimoine, Patrimoine des Pays de l'Ain a la capacité de mobiliser nombre d'entre elles désireuses de l'aider dans sa démarche.

Journées européennes du patrimoine 2011

8- Plans, coupes et datation

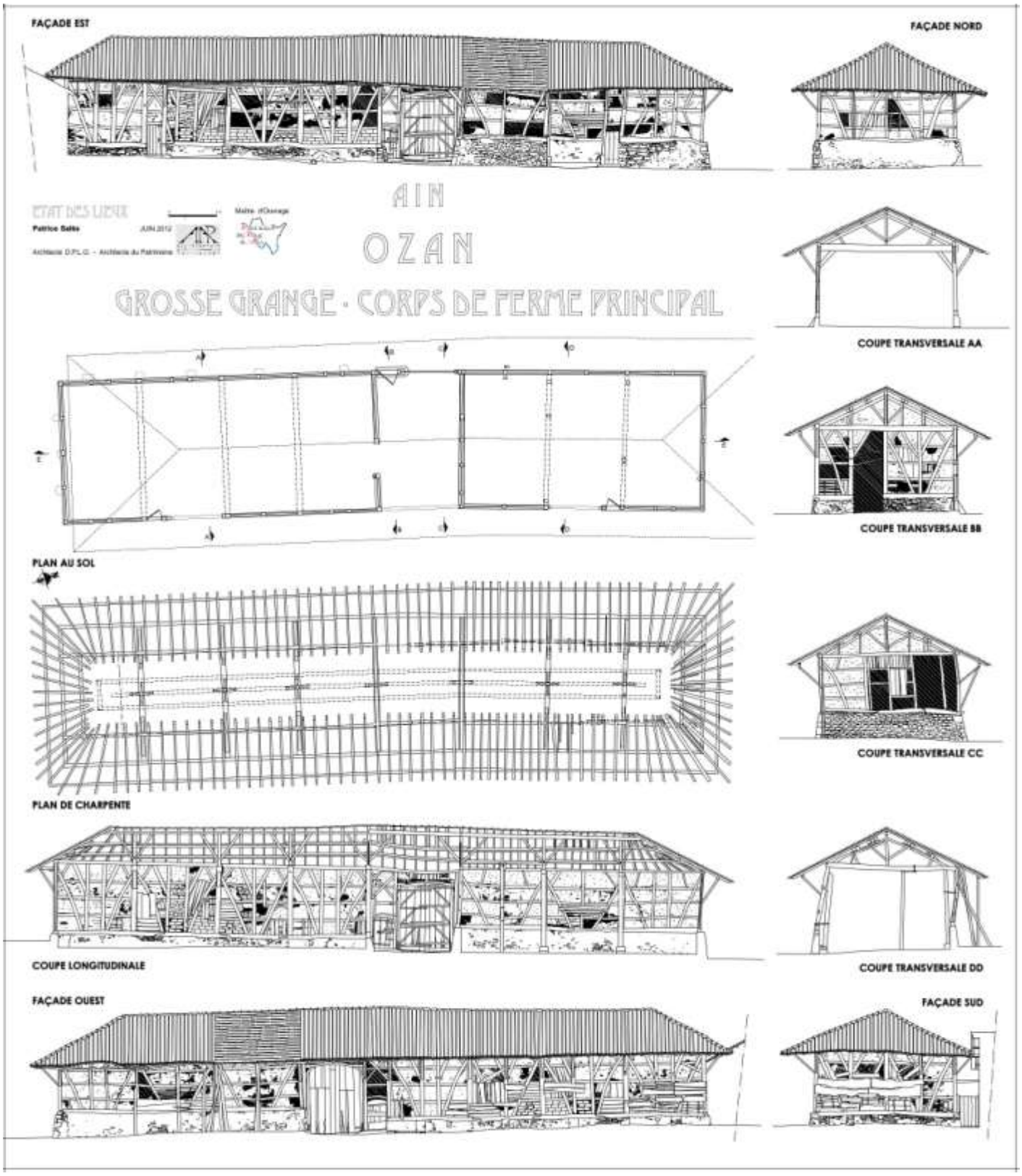

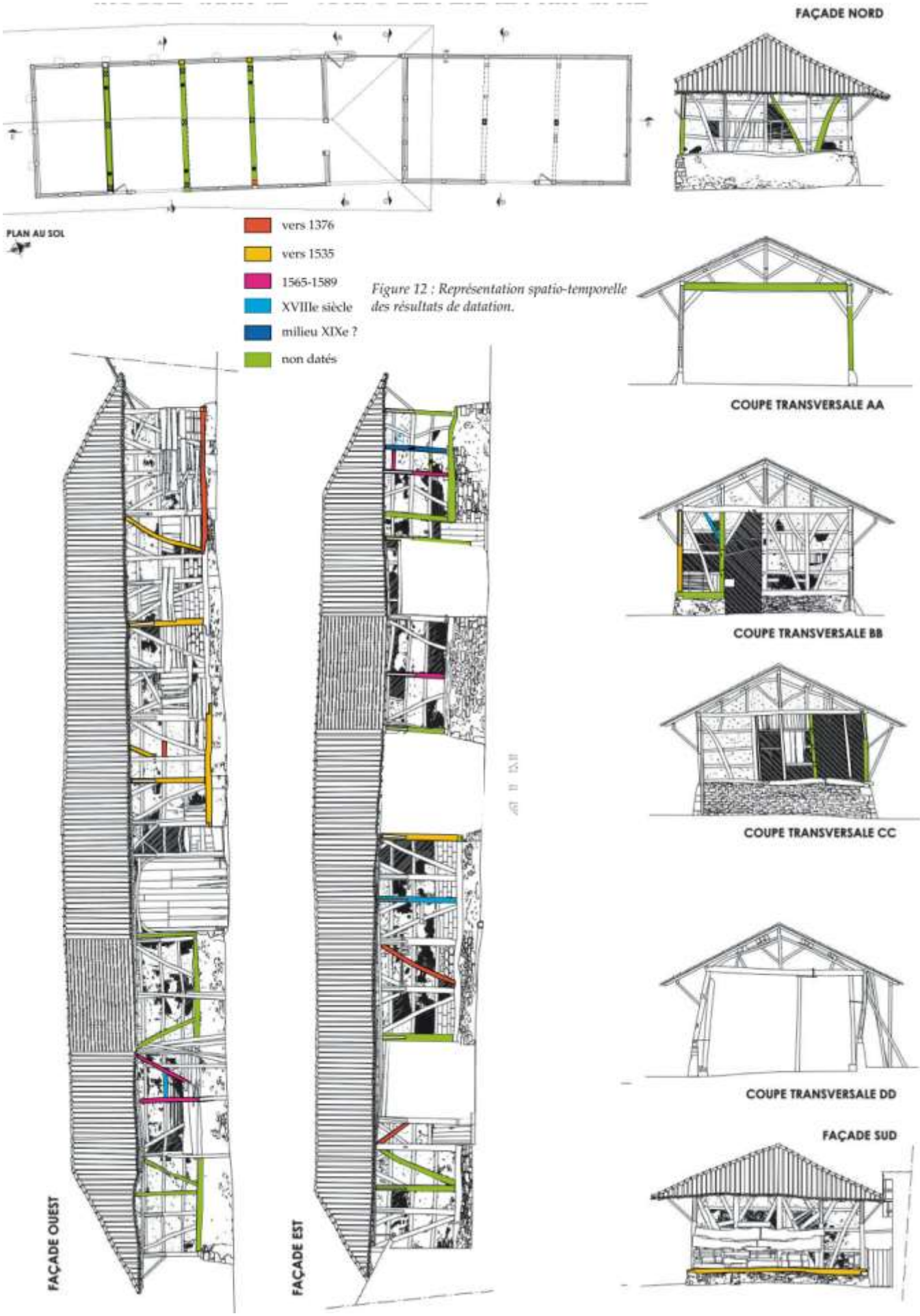

Figure 12 : Représentation spatio-temporelle des résultats de datation.

9-Articles

PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI À PONT-DE-VEYLE

Un beau projet pour Ozan

Dans cette commune du val de Saône, l'association va acquérir un domaine remarquable pour le rénover

Patrimoine des pays de l'Ain va tenir son assemblée générale, samedi matin, dans le cadre du château de Pont-de-Veyle. L'occasion pour les adhérents de la fédération des associations de défense du patrimoine de redécouvrir l'excellence du travail des compagnons du Devoir, qui ont rénové le château avant d'en faire leur siège.

On va beaucoup parler, samedi, d'une demeure beaucoup plus modeste, mais pas éloignée, puisqu'elle est située au sud du canton de Pont-de-Vaux.

Il s'agit de la ferme et de la grange d'Ozan, qui occupent un peu plus de quatre hectares en bordure de la D933. Cette propriété construite au XVIe siècle comprend six bâtiments (une habitation, deux écuries, une grange, un four et une porcherie). L'ensemble, disposé en carré, est typique des fermes du val de Saône, explique-t-on à Patrimoine des pays de l'Ain (PPA), où on précise que « la Grosse grange est l'un des bâtiments en bois les plus imposants de la Bresse ».

Christophe Greffet, le président de PPA, va proposer samedi un projet ambitieux, le rachat de l'ensemble des bâtiments que ses onze propriétaires ont décidé de vendre à l'association. L'acquisition va être signée début avril.

« Ses propriétaires avaient la volonté que le domaine ne soit pas démantelé ni amputé de la Grosse grange, qui est en très mauvais état. Il y avait un vrai risque de voir ce « vaisseau » disparaître. C'est pourtant un bel exemple du savoir-faire des charpentiers du XVIe », poursuit le président.

Il va expliquer samedi que, comme cela a été fait auparavant pour la ferme du Tremblay, à Saint-Trivier-de-Courtes, ou le manoir de la Charme, à Montrevel, il va s'agir de restaurer l'ensemble et, peut-être, de le faire protéger au titre des Monuments historiques.

Dans un second temps, l'association le transmettra. « On peut imaginer qu'il deviennne un lieu d'accueil de caractère, pour des événements familiaux, privés, une auberge... » La communauté de communes de Pont-de-Vaux semble intéresser par le dossier. Il est vrai que les élus de ce secteur du val de Saône misent énormément sur la culture et le tourisme.

R.G.

» 04 74 32 07 31 et 06 79 90 33 52, www.patrimoinedespaysdelain.fr

Patrimoine des pays de l'Ain en visite à la Grange d'Ozan | Photo DR

VENDREDI 25 FÉVRIER 20

Le Progrès - Mardi 27 novembre 2012

LE VAL DE SAONE NORD

Rédaction : 04 74 21 66 66 - lprbourg@leprogres.fr ; Publicité : 04 74 32 83 65 - lprpub01@leprogres.fr

OZAN La partie la plus ancienne de la « Grosse grange » remonterait à 1376

Une réunion d'information sur le chantier de la « Grosse grange » a réuni une trentaine de personnes vendredi soir à la salle des fêtes d'Ozan.

Cette soirée a été animée par Christophe Greffet, président de Patrimoine des Pays de l'Ain, accompagné de Frédéric Thouny, secrétaire général de l'association, et de Patrice Salès, architecte du patrimoine. Ce dernier s'est livré à une analyse architecturale détaillée de ce tènement immobilier composé de six bâtiments, dont une ferme à cour carrée qui est typique de l'architecture rurale dans le val de Saône d'autrefois.

■ Christophe Greffet au cours de son intervention. Photo Michel Raymond

À cette occasion, M. Salès a expliqué point par point l'état de décrépitude dans laquelle était tombée la « Grosse grange » au fil des ans, avec un bâtiment principal qui menaçait ruine à brève échéance sans l'acquisition de Patrimoine des Pays de l'Ain.

Il a aussi fait part d'une étude dendrochronologie (datation des bois) qui a permis de remonter à 1376 pour les pièces de bois de la partie de la plus ancienne. Date qui fait actuellement de la « Grosse grange » l'un des deux ou trois bâtiments les plus anciens du département. Les autres parties ayant tour à tour été construites et restaurées au XVIe siècle, puis aux siècles suivants.

L'architecte du patrimoine a ensuite indiqué en détails comment il envisageait le chantier de restauration dont l'objectif premier est de mettre hors d'eau l'ensemble de la « Grosse grange » par une reprise intégrale (démontage et remontage) des charpentes et la couverture, auxquels s'ajouteront des travaux de consolidation et de reprises de maçonnerie. ■

Une souscription va être lancée

Christophe Greffet a annoncé que si Patrimoine des Pays de l'Ain était en passe de boucler le budget nécessaire à la réalisation de ce chantier, une souscription serait cependant lancée auprès des particuliers et des entreprises du secteur, et qu'il reste une vocation finale à trouver à l'ensemble immobilier restauré qui devrait être livré d'ici deux à trois ans.

Ain/Chefs-d'œuvre en péril

Ozan
La Grosse Grange plie mais ne rompt pas

Le plus vieux bâtiment agricole du département est en cours de restauration. Mais il est encore loin d'être hors de danger.

On la surnomme la Grosse Grange. Le vieil édifice planté au bord de la route départementale 933, au cœur de la bourgade bressane d'Ozan, impressionne en effet par son volume. Hélas, son état de délabrement est tout aussi monumental, si bien que l'on se demande par quel miracle il tient encore debout. La toiture dessine des courbes inquiétantes. Et les planches clouées sur la façade par les anciens propriétaires donnent à ce bâtiment agricole à pans de bois, typique de l'architecture rurale du Val de Saône, des airs de radeau de fortune.

S'il existe peu d'archives évoquant son existence, il est possible de faire parler les arbres grâce à la dendrochronologie, méthode de datation du bois. « Les cernes des poutres indiquent que les chênes utilisés ont été abattus en 1375, indique Louis Blanchard, administrateur de la fédération Patrimoine des pays de l'Ain, propriétaire du bâtiment. Le corps principal de la ferme a donc probablement été construit cette année-là. » Dans l'Ain, seule la pratrière d'un moulin situé dans le village de Vescours, à l'extrême nord du département, est aussi ancienne.

Les deux étables, au nord et au sud de la grange, ont été construites plus tard. « Nous n'avons pas les moyens de mener d'autres études sur le bois pour dater leur construction », reprend Louis Blanchard, chef d'entreprise à la retraite. Tout juste sait-on qu'elles existaient déjà en 1809, comme le montre un vieux cadastre napoléonien. À quoi servait cette immense ferme étable sur un terrain de 4 500 mètres carrés ? « Ozan se situe à 2 kilomètres des bords de Saône, note Lucie Goudkoff, chargée de mission pour la fédération. La grange devait être un lieu de stockage des récoltes avant leur transport par voie fluviale. »

L'étable nord s'est effondrée

Depuis les années 1980, Patrimoine des pays de l'Ain s'évertue à sauver des édifices locaux abîmés par le temps. On lui doit déjà la restauration de la maison forte du Chanay, à Dommartin, du manoir de la Charme, à Montrevel-en-Bresse, et de la ferme du Tremblay, à Saint-Trivier-de-Courtes. La Grosse Grange d'Ozan a été achetée par la fédération en avril 2011. Quatre mois plus tard, patatras ! L'étable nord s'effondre. Preuve de l'urgence d'une intervention pour sauver ce qui peut encore l'être. La portiche et le four ont déjà été restaurés, comme la toiture de la partie sud. Reste à sauver la moitié nord, la plus dégradée. Le coût des travaux avoisine les 600 000 euros. « Le danger est permanent, assure Louis Blanchard. S'il tombe un mètre de neige, l'édifice risque de plier et de s'effondrer. »

Des travaux provisoires seront menés cet automne pour permettre au bâtiment de passer l'hiver. Et ensuite ? « Nous espérons avoir terminé la restauration en 2015, prévoit le retraité. Après, nous verrons. La fédération n'a pas vocation à rester propriétaire. La vente de chaque bâtiment rénové nous permet de nous lancer dans le chantier suivant. » Pour l'instant, les collectivités locales n'ont pas montré un enthousiasme débordant à l'idée d'une telle acquisition. « C'est un bel élan collectif, reconnaît Catherine Perez, conservatrice des antiquités et objets d'art au conseil général de l'Ain. Mais il n'existe ni projet pour l'avenir du site ni repreneur. » Avis aux amateurs… ● S. M.

Plus d'infos sur
www.patrimoinedespaysdelain.fr
Tél. : 04 74 32 07 31

N° 3298 / 17 septembre 2014

Extrait d'un article dans l'Express - septembre 2014

La « Grosse Grange » date de 1375

Depuis avril 2011, date de l'acquisition du domaine de la Grosse Grange à Ozan, Patrimoine des Pays de l'Ain entreprend des études et des travaux pour sauver cet ensemble d'une grande valeur historique et architecturale.

TEXTE : L. THIOUNN - PHOTOS : PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN

En 2013, Patrimoine des Pays de l'Ain a été pour la seconde fois récompensé au niveau régional avec la remise par Patrimoine Rhônalpin d'une mention « Projet » à la charrier.

Vendre pour sauver

Propriétaire de la Grosse Grange depuis 1898, la famille Cinquet décide en 2010 de la vendre à Patrimoine des Pays de l'Ain : les deux frères et sœurs, indivis, souhaitent de voir cet ensemble sobrement par un promoteur dont le seul objectif serait de le vendre, pour profiter de son emplacement idéal au centre du village. Les propriétaires sont surtout très sensibles à l'action de sauvegarde menée par Patrimoine des Pays de l'Ain. Ils souhaitent voir un ensemble agricole devenir un lieu accessible à tous.

La propriété comprend six bâtiments (habitation, deux écuries, grange, four, porchetti) sur plus de 4 500 m². La disposition du bâti en carré est typique des fermes du Val de Saône. La particularité du site vient de la grange en pans de bois, laquelle a donné son nom à cette partie de territoire d'Ozan. C'est en effet l'un des bâtiments en pans de bois les plus imposants de la Bresse : dominant symboliquement le village, du fait de sa situation le long de la RD933. Nombreux sont ceux à s'y être arrêtés, à l'avoir pris en photos ou à l'avoir représenté (dessins, aquarelles…).

Seigneuriale ?

Depuis la Grosse Grange, il est possible d'accéder directement par une route ancienne au Pont Cidre situé à l'embouchure du bief de la Jonne. Le long de cet axe semblait exister une voie romaine, sans doute reliant Autun à Ambérieux. De nombreuses découvertes (poteries, tuiles, monnaies, médailles, tête en bronze) attestent de la présence gallo-romaine.

Dès les IX e et XI e siècles, le nom d'Ozan apparaît dans les Chartes de Cluny. Ces textes étaient en grande partie détenus par la maison de Bâgé, l'abbaye de Cluny et les églises Saint-Pierre et Saint-Vincent de Mâcon. Au Moyen-Âge, le territoire est marqué de sites d'exploitation dépendant de seigneuries laïques ou ecclésiastiques.

Cette appellation de « Grosse Grange » est établie sur le cadastre napoléonien (1811) où l'ensemble des bâtiments apparaît en place.

Extrait d'un article dans la revue nationale "Maisons paysannes de France - septembre 2014

Union des associations pour la culture et la sauvegarde du patrimoine des pays de l'Ain
34, rue Général Delestraint / 01000 Bourg-en-Bresse/ tél-fax : 0474320731
contact@ppa01.fr - www.patrimoinedespaysdelain.fr